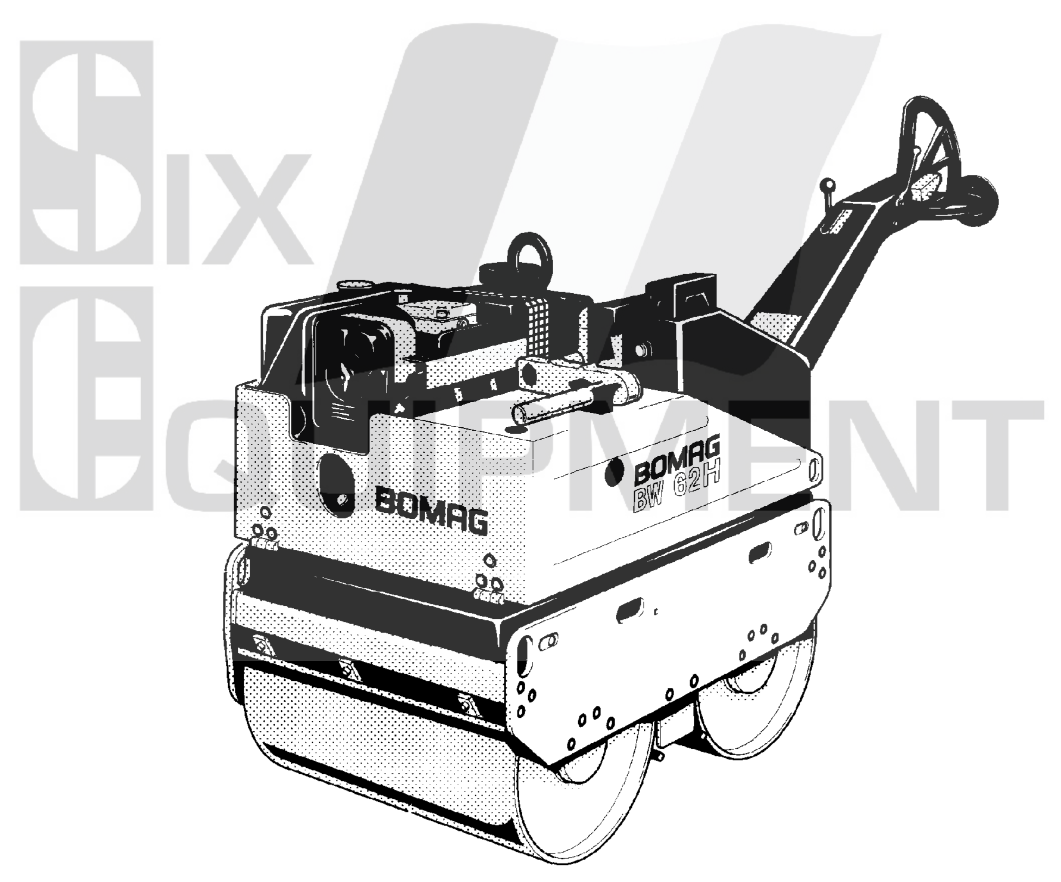


Instructions de service
Instructions d'entretien

Instructions de service d'origine

BW 62 H / BW 65 H

S/N 101 100 63 .... > / S/N 101 100 72 .... > / S/N 101 100 73 .... > / S/N 101 100 74 .... >



Rouleau tandem vibrant

No. du catalogue
008 103 42

09/2009

1 Caractéristiques techniques



Caractéristiques techniques

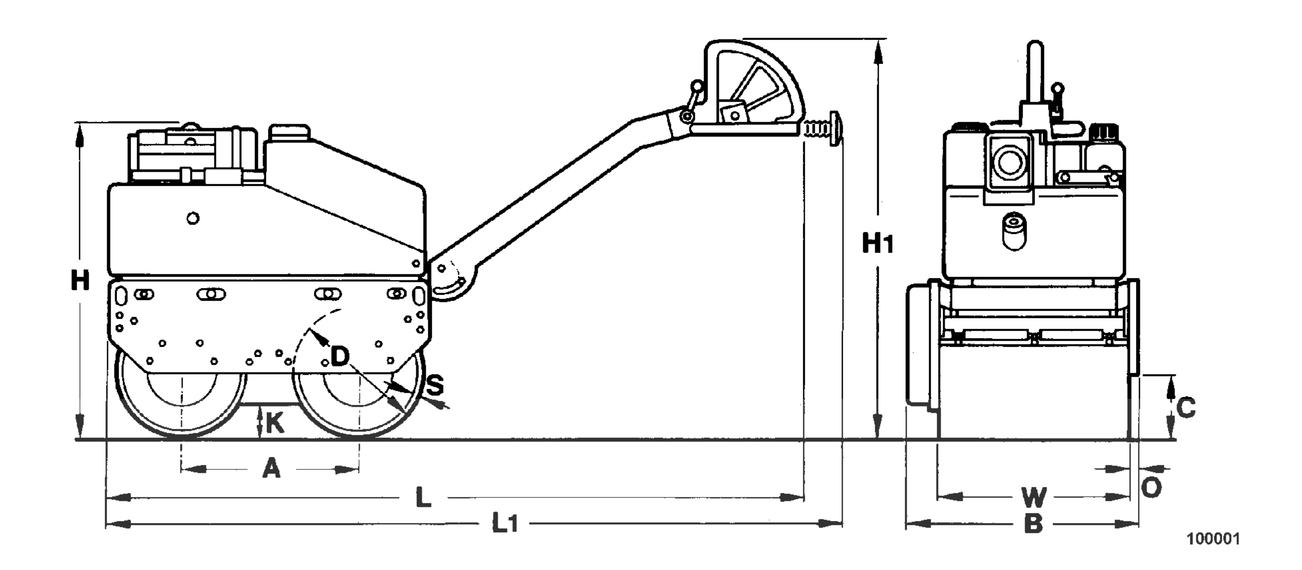


fig. 4

Dimensions en mm	A	B	C	D	H	H_1	K	L	L_1	O_2	S	W
BW 62 H	550	712	200	400	960	1210	110	2200	2320	20	8	600
BW 65 H	550	762	200	400	960	1210	110	2200	2320	20	8	650

*		**BW 62 H**	**BW 65 H**
Poids			
Poids opérationnel (CECE) (démarrage manuel/électrique)	kg	602/638	707/743
Poids à vide (démarrage manuel/électrique)	kg	570/606	675/711
Charge sur essieux moyenne (CECE)	kg	301	354
Charge linéaire statique pondérée (CECE)	kg/cm	5	5,4
Performances			
Vitesse de déplacement en marche avant	km/h	0 - 5,5	0 - 5,5
Vitesse de déplacement en marche arrière	km/h	0 - 2,5	0 - 2,5
Tenue en pente maximale sans/avec vibration (en fonction du sol)	%	40/35	40/35
Entraînement			
Constructeur/type du moteur		Hatz 1 D 41 S	Hatz 1 D 41 S
Refroidissement		à air	à air
Nombre de cylindres		1	1
Puissance ISO 9249	kW	5,3	5,3
Régime nominal	tr/min	2800	2800
Carburant		Diesel	Diesel
Mode d'entraînement		hydrostatique	hydrostatique
Bandages moteurs		avant + arrière	avant + arrière

*		BW 62 H	BW 65 H
Installation de vibration			
Bandages vibrants		avant + arrière	avant + arrière
Mode d'entraînement		mécanique	mécanique
Fréquence	Hz	55	55
Amplitude	mm	0,45	0,45
Force centrifuge	kN	18	22
Installation d'arrosage			
Mode d'arrosage		par gravité	par gravité
Quantités de remplissage			
Carburant (Diesel)	l	5	5
Huile moteur	l	env. 1,2	env. 1,2
Huile hydraulique	l	env. 13,5	env. 13,5
Eau (installation d'arrosage)	l	60	60

* Sous réserve de modifications techniques



Caractéristiques techniques

Les données suivantes sur le bruit et la vibration ont été déterminées conformément aux

- directives CEE Machines dans la version 98/37/CEE

- Directive sur les bruits 2000/14/CEE, directive de protection contre les bruits 2003/10/CEE

- Directive de protection contre les vibrations 2002/44/CEE

déterminées avec les engins aux conditions de service typiques sous respect des normes harmonisées.

Ces valeurs peuvent varier en fonction des conditions d'utilisation et de mise en œuvre.

Niveaux sonores

niveau de pression acoustique au poste de conduite :

BW 62 H: L_{pA} = 87 dB(A), déterminé selon ISO 11204 et EN 500

BW 65 H: L_{pA} = 87 dB(A), déterminé selon ISO 11204 et EN 500

Niveau de puissance acoustique garanti:

BW 62 H: L_{WA} = 105 dB(A), déterminé selon ISO 3744 et EN 500

BW 65 H: L_{WA} = 105 dB(A), déterminé selon ISO 3744 et EN 500

⚠ Danger

Risque de surdité !

Porter des équipements de protection contre les bruits (casque) avant de mettre la machine en service.

Vibration

Valeurs de vibrations aux mains/bras :

somme vectorielle de l'accélération effective pondérée dans les trois directions orthogonales :

Valeur totale pondérée des oscillations

BW 62 H a_{hv} = 3,2 m/sec^2 déterminé sur cailloux selon ISO 5349 et EN 500

BW 65 H a_{hv} = 4,4 m/sec^2 déterminé sur cailloux selon ISO 5349 et EN 500

⚠ Attention

Respecter les charges quotidiennes des vibrations (protection du travail selon 2002/44/).

2 Directives de sécurité



Généralités

Cette machine BOMAG a été construite selon les dernières connaissances et règles de la technique. Néanmoins, elle comporte des dangers pour le personnel et les biens si :

- elle est mise en service dans des champs d'application non conformes à l'emploi prévu,
- elle est mise en service par un personnel non instruit,
- elle est modifiée de manière non conforme,
- les réglementations de sécurité ne sont pas respectées.

Par conséquent, chaque personne chargée de l'utilisation, de l'entretien et de la réparation de la machine doit connaître et respecter ces réglementations. Si besoin, l'exploitant doit confirmer par signature.

Les consignes suivantes sont également à observer :

- règlements pour la prévention des accidents du travail,
- règles de sécurité technique et routière générales,
- consignes de sécurité à appliquer dans le pays respectif. L'utilisateur est en devoir de prendre connaissance et d'appliquer ces consignes. Ceci est également valable pour les prescriptions locales et les prescriptions pour manipulations diverses. Si les recommandations mentionnées dans le présent manuel divergent de celles en vigueur, appliquer les consignes de sécurité en vigueur dans votre pays.

Utilisation conforme à l'emploi prévu

Cette machine doit uniquement être utilisée pour les travaux suivants :

- Compactage de tous les types de sols
- Travaux de réfection sur tous les types de sols
- Consolidation de chaussées
- Travaux dans les tranchées (compacteurs de tranchée)
- Remblayage et compactage des bordures de chaussées
- Compactage de matériau bitumineux comme (par ex. revêtements de chaussées)

Utilisation non conforme à l'emploi prévu

La machine comporte des dangers si elle est utilisée de manière incorrecte par un personnel non formé sur le matériel ou dans un champ d'application non conforme à l'emploi prévu.

Ne pas enclencher la vibration sur du béton dur, couches de bitume durcies ou sur des sols gelés.

Ne pas utiliser le timon comme siège durant les travaux.

La mise en marche du moteur et l'utilisation de la machine dans un environnement avec des risques d'explosion sont interdites.

Dangers, risques résiduels

Malgré un travail soigné sous respect des normes et prescriptions, il ne peut pas être complètement exclus que la manipulation de la machine ne comporte pas d'autres dangers.

La machine ainsi que les divers composants du système sont conformes aux règlements sur la sécurité actuellement en vigueur. Malgré tout, une utilisation conforme à l'emploi prévu sous respect des consignes indiquées ne peut pas exclure tout risque résiduel.

Un reste résiduel ne peut être exclus même au-delà de la zone de danger restreinte de la machine. Par conséquent, toutes les personnes évoluant dans cette zone doivent porter une attention particulière à la machine pour qu'elles puissent immédiatement réagir en cas d'une défaillance, d'un incident, d'un dysfonctionnement éventuels, etc.

Toutes les personnes évoluant dans cette zone de la machine doivent être informées sur ces dangers pouvant apparaître durant le service de la machine.

Vérifications de sécurité périodiques

Faire inspecter annuellement la machine par un inspecteur spécialisé (personne compétente).

Qui a le droit de se servir de la machine ?

Uniquement les personnes autorisées, formées et instruites sur la machine de plus de 18 ans. Les compétences doivent être clairement définies et respectées à la lettre.

Les personnes étant sous influence d'alcools, de médicaments ou de drogues, ne doivent pas utiliser, entretenir ou réparer la machine.

L'entretien et les réparations nécessitent des connaissances particulières et ne doivent donc être effectués que par un personnel ayant une formation adéquate.

Conversion et modification de la machine

Pour des raisons de sécurité toutes modifications effectuées arbitrairement sont interdites.

Les pièces de rechange d'origine et les accessoires ont été spécialement conçus pour cette machine. Nous attirons expressément votre attention sur le fait que les pièces et équipements en option non livrés par notre maison n'ont pas obtenus notre aval. Le montage, l'installation ou l'utilisation de ces pièces peuvent entraver la sécurité active et passive de la machine. Par conséquent, le constructeur ne pourra être tenu responsable pour tous dégâts résultant de l'emploi de pièces ou équipement en option non originaires de BOMAG.

Détérioration, défaut et abus des équipements de sécurité

Les machines dont la sécurité de fonctionnement et de circulation n'est plus assurée doivent être immédiatement mise hors service jusqu'à leur réparation correcte.

Les équipements et interrupteurs de sécurité ne doivent en aucun cas être déposés ou mis hors fonction.

Remarques relatives à la sécurité contenues dans les instructions de service et de maintenance

⚠ Danger

Les textes caractérisés de cette manière signalent un danger possible pour les personnes.

⚠ Attention

Les textes caractérisés de cette manière signalent un danger possible pour la machine ou parties de la machine.

i Note

Les textes caractérisés de cette manière donnent une information technique pour l'emploi économique de la machine.

Environnement

Les textes caractérisés de cette manière indiquent des procédures d'évacuation sûres et non polluantes des ingrédients et des pièces échangées.

Respecter les prescriptions de protection de l'environnement.

Chargement de la machine

Utiliser uniquement des dispositifs de levage en parfait état de fonctionnement et de capacité suffisante.

Attacher les dispositifs de levage uniquement aux points de levage prévus à cet effet.

Assurer la machine contre le basculement et le dérapage latéral.

La machine constitue un danger de mort pour les personnes :

- qui se déplacent ou se tiennent sous des charges suspendues
- qui se tiennent dans la zone de danger de la machine durant son chargement.
- Ne pas faire balancer la machine suspendue en l'air.

Arrimer la machine sur le moyen de transport contre tout déplacement involontaire.

Mise en marche de la machine

Avant la mise en marche

Se familiariser avec l'équipement, les indicateurs et éléments de commande, le mode opératoire et le domaine de travail de la machine.

Toujours porter des vêtements de sécurité (casque, gants, lunettes, chaussures de sécurité, etc...). Utiliser des proecteurs de l'ouïe.

Avant de mettre le moteur en marche :

- vérifier si la machine présente des défauts visibles
- vérifier si tous les dispositifs de sécurité sont fixés à leur place
- les éléments de commande fonctionnent
- que la machine n'est pas souillée de matériau huileux ou inflammable
- que les poignées, marches et plateformes ne sont pas souillées de graisse, d'huile, carburants, saletés, neige ou glace

N'utiliser que des machines dont les travaux d'entretien sont effectués régulièrement.

Démarrage et utilisation de la machine dans des locaux fermés et les tranchées

Les gaz d'échappement sont dangereux ! Assurer une ventilation suffisante lors du démarrage et du service dans des locaux fermés ou les tranchées !

Démarrage

- Se placer correctement par rapport au moteur lors d'un démarrage ainsi qu'à la prise correcte de la manivelle avec les mains.
- Ne pas utiliser des aides au démarrage tels que le "Startpilot" ou de l'éther.

Démarrage à l'aide d'une batterie auxiliaire

Relier les bornes Plus (+) puis les bornes Moins (-) entre elles (masse). Toujours brancher le câble de masse en dernier et le débrancher en premier ! Un raccordement incorrect des câbles provoque de graves détériorations dans l'installation électrique.

Conduite de la machine

Personnes dans la zone d'évolution de la machine

Avant chaque reprise du travail, en particulier lors d'une manoeuvre de recul, s'assurer qu'aucune personne ne se tienne dans la zone d'évolution de la machine.

Donner un signal d'avertissement, si besoin. Immédiatement interrompre le travail si la personne ne s'éloigne pas après avoir été avertie.

Conduite de la machine

Ne pas utiliser la machine pour le transport de personnes.

Ne changer de sens de marche que si la machine est arrêtée.

Déplacer lentement le levier de commande de marche pour démarrer et arrêter la machine.

Guider la machine de sorte à ne pas cogner les mains contre des obstacles. Risque de blessures !

Guider et commander la machine uniquement du côté d'utilisation.

Garder une distance de sécurité suffisante des fossés et talus.

Arrêter la machine si elle émet des bruits anormaux ou si elle dégage anormalement de la fumée. Localiser puis faire supprimer la cause de la perturbation.

Laisser la priorité aux véhicules chargés.

Déplacement en pente

Ne pas monter des pentes dont l'inclinaison est supérieure à la tenue en pente maxi. de la machine.

Monter ou descendre les pentes avec précaution et toujours en voie directe. Passer un petit régime avant d'entamer la pente.

Le timon doit toujours être en amont lors d'un déplacement en pente.

Les terrains humides et meubles réduisent l'adhérence au sol de la machine lors d'un déplacement en pente. Risque d'accident !

Comportement en circulation routière

Adapter la vitesse aux conditions de service.

Laisser la priorité aux véhicules avec chargement.

Garder une distance appropriée des bordures et talus.

Vérification des effets de la vibration

Lors de travaux de compactage en zone urbaine, vérifier les effets de la vibration sur les immeubles proches et les conduites enfouies dans le sol (gaz, eau, électricité). Si besoin, interrompre le travail avec la vibration en marche.

Ne pas mettre la vibration en marche sur des sols durs, gelés ou bétonnés. Risque de détériorations des paliers et roulements !

Stationnement de la machine

Si possible, stationner la machine sur un sol horizontal et ferme.

Mesures à prendre avant de quitter la machine :

- Placer le levier de commande du position neutre.
- Serrer le frein de parking.
- Arrêter le moteur et retirer l'interrupteur et la clé de contact
- Ne pas toucher le pot d'échappement. Risque de brûlure !
- Fermer le robinet d'arrêt du carburtant (si installé).
- Assurer la machine contre une utilisation non autorisée.

Si la machine en stationnement présente un obstacle pour la circulation, assurer celle-ci par des mesures appropriées et visibles.

Stationnement en pente

Bloquer la machine contre un déplacement involontaire par des mesures appropriées (par ex. cales en métal ; à mettre à disposition par l'exploitant).

Remplissage du carburant

Ne pas inhaler les vapeurs de carburant.

Refaire uniquement le plein avec le moteur arrêté.

Ne pas faire le plein dans des locaux clos.

Pas de feu nu ; ne pas fumer.

Ne pas déverser de carburant. Recueillir le carburant déversé, ne pas le laisser infiltrer dans le sol.

Eponger le carburant déversé. Eviter de mélanger de l'eau ou des saletés avec le carburant.

Un réservoir qui fuit peut exploser. Veiller à l'étanchéité du bouchon du réservoir à carburant et le remplacer, si besoin.

Mesures de prévention contre les incendies

Se familiariser avec l'emplacement et l'utilisation des extincteurs. Observer les consignes d'alerte à l'incendie et les moyens de lutte.

Travaux d'entretien

Observer les instructions relatives aux travaux d'entretien prescrites dans les instructions de service et d'entretien, y compris les instructions sur l'échange de pièces.

Les travaux d'entretien doivent uniquement être effectués par un personnel qualifié et autorisé.

Tenir les personnes non autorisées éloignées de la machine.

Ne jamais effectuer de travaux d'entretien sur la machine en mouvement ou avec le moteur en marche.

Si possible, stationner la machine sur un sol horizontal et stable.

Retirer la clé de contact de l'interrupteur d'allumage.

Travaux sur l'installation hydraulique

Dépressuriser les conduites hydrauliques avant toute intervention. Les fuites d'huile hydraulique sous pression peuvent pénétrer sous la peau et provoquer des blessures graves. Consulter immédiatement un médecin, lors d'une blessure causée par l'huile sous pression, sinon elle risque de s'infecter.

Lors de réglages sur l'installation hydraulique, ne pas se tenir devant ou derrière les bandages.

Ne pas dérégler les clapets de surpression.

Vidanger l'huile hydraulique à température de service. Risques de brûlures !

Recueillir l'huile hydraulique et l'évacuer de manière non polluante.

Recueillir et évacuer séparément les huiles hydrauliques bio-dégradables.

Ne jamais démarrer le moteur lorsque le circuit ne contient plus d'huile hydraulique.

Vérifier l'étanchéité de tous les branchements et raccords vissés (avec l'installation sans pression !) après toute intervention sur l'installation hydraulique.

Echange de conduites hydrauliques

Les conduites hydrauliques doivent être soumises régulièrement à une inspection visuelle.

Les conduites hydrauliques ne doivent pas être interverties.

Dans les cas suivants, l'échange d'une conduite est impérativement à effectuer :

- détérioration de la gaine extérieure jusqu'à l'armature (par ex. par frottement, coupure, fissures)

- fragilisation de la gaine extérieure (formation de fissures dans la conduite)
- déformation anormale de la conduite sans ou sous pression
- déformations par flambages, par ex. écrasements, pliages, séparation de la gaine extérieure, formation de ballons
- fuites
- montage effectué de manière incorrecte
- sortie de la conduite de son armature
- corrosion de l'armature réduisant le fonctionnement et la résistance
- Ne pas intervertir les conduites hydrauliques (fonctions renversées).
- détérioration ou déformation de l'armature réduisant le fonctionnement et la résistance ou le raccordement d'une conduite à l'autre.

Uniquement les conduites hydrauliques d'origine BOMAG garantissent que le type de conduite correct (étage de pression) soit monté au bon endroit.

Travaux sur le moteur

Vidanger l'huile moteur à température de service. Risques de brûlures !

Eponger l'huile débordée, recueillir l'huile de vidange et l'évacuer de manière non polluante.

Stocker les filtres usés et autres matériaux huileux dans un récipient à part pour les évacuer de manière non polluante.

Ne jamais laisser des outils ou autres objets dans le compartiment du moteur qui pourraient causer des dégâts.

Travaux sur l'installation électrique

Débrancher la batterie avant d'entreprendre des travaux sur l'installation électrique et la recouvrir d'un matériau isolant.

Travaux sur la batterie

Pas de feu nu et ne pas fumer durant l'entretien sur la batterie !

Ne pas mettre l'acide en contact avec les mains ou les vêtements ! Laver les blessures causées par l'acide avec de l'eau claire et consulter un médecin.

Ne pas poser d'outils sur la batterie.

Dévisser les bouchons de la batterie durant la recharge pour éviter la formation de gaz explosifs.

Evacuer les vieilles batteries conformément aux directives en vigueur.

Travaux sur l'installation d'alimentation en carburant

Ne pas inhaler les vapeurs de carburant.

Pas de feu nu ; ne pas fumer, ne pas déverser de carburant.

Recueillir le carburant déversé, ne pas le laisser infiltrer dans le sol et l'évacuer de manière non polluante.

Installation d'arrosage

Vidanger l'installation d'arrosage en cas de risque de gel ou la remplir avec un mélange anti-gel.

Travaux de nettoyage

Ne pas effectuer les travaux de nettoyage avec le moteur en marche.

Ne pas utiliser d'essence ou d'autres produits facilement inflammables pour le nettoyage.

Lors du nettoyage au jet de vapeur, ne pas exposer les parties électriques et le matériau isolant au jet direct ou recouvrir ceux-ci avant le nettoyage.

Ne pas diriger le jet d'eau ou de vapeur dans le tuyau d'échappement.

Ne pas diriger le jet d'eau directement dans le filtre à air à bain d'huile et dans l'orifice de prise pour la manuvelle.

Après les travaux d'entretien

Remonter tous les dispositifs de sécurité en place après les travaux d'entretien.

Réparations

Fixer un panneau d'avertissement de manière visible sur le volant d'une machine défectueuse.

Les réparations doivent uniquement être effectuées par un personnel qualifié et autorisé. Se servir du manuel de réparation à cet effet.

Les gaz d'échappement sont dangereux ! Par conséquent, prévoir une ventilation en air frais suffisante lors de la mise en marche de la machine dans un endroit clos !

Inspections

Les machines de compactage doivent être inspectées en fonction de leur mise en service et au moins une fois par an par un inspecteur spécialisé.

Auto-collants/plaquettes de sécurité apposés à la machine

Garder les auto-collants et les plaquettes de sécurité lisibles (voir catalogue des pièces de rechange) et respecter les instructions mentionnées.

Renouveler les auto-collants/plaquettes illisibles ou endommagés.

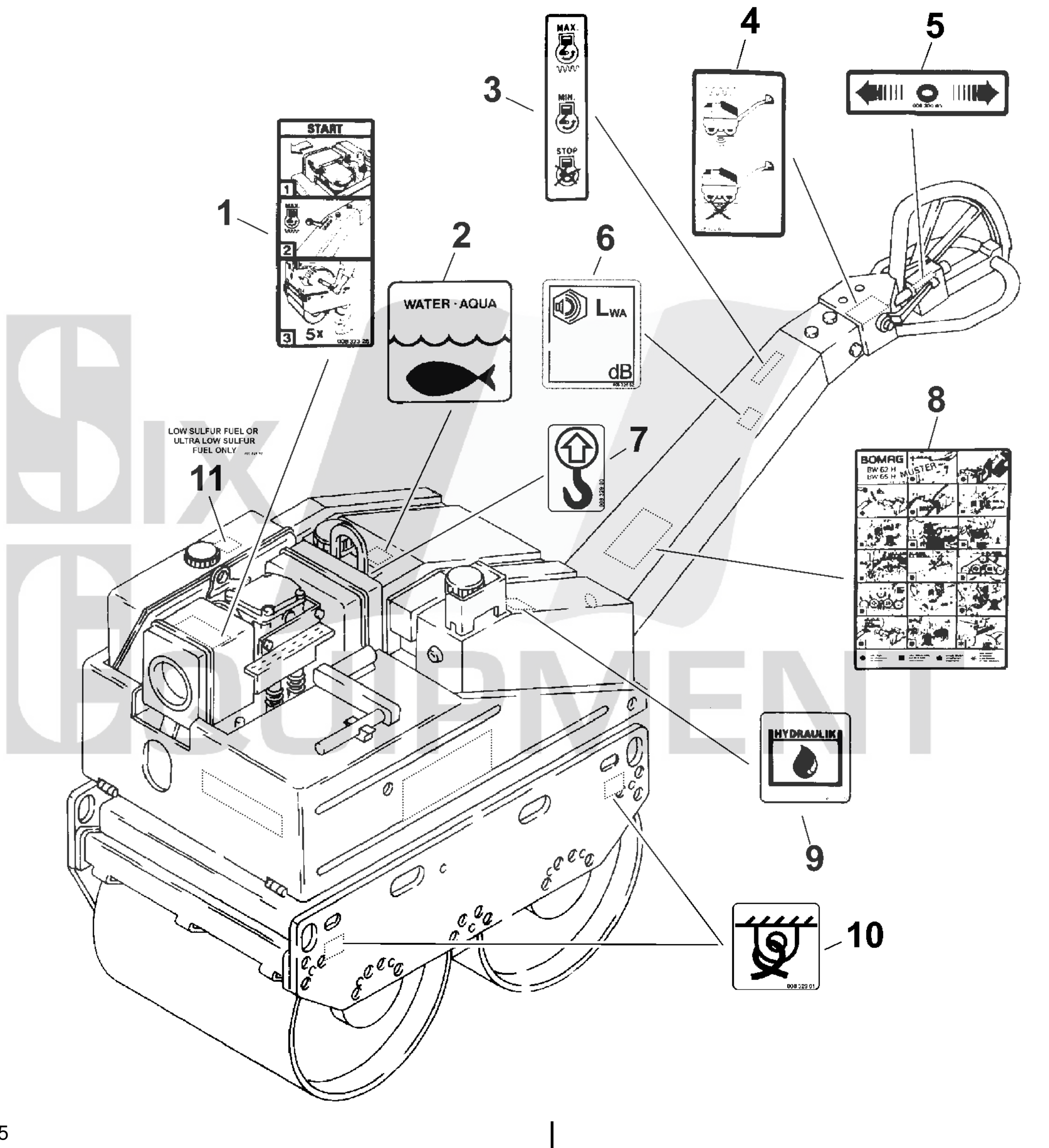


fig. 5

1 Plaques, notice d'utilisation abrégée

2 Plaque d'information ; eau

3 Plaque d'utilisation, levier de réglage du régime du moteur
4 Plaque d'utilisation, levier de vibration
5 Plaque d'utilisation, levier de commande de la marche
6 Plaque d'information, niveau de l'intensité sonore garanti
7 Plaque d'information, point de levage
8 Plaque d'entretien
9 Plaque d'information, huile hydraulique
10 Plaque d'information, point d'arrimage

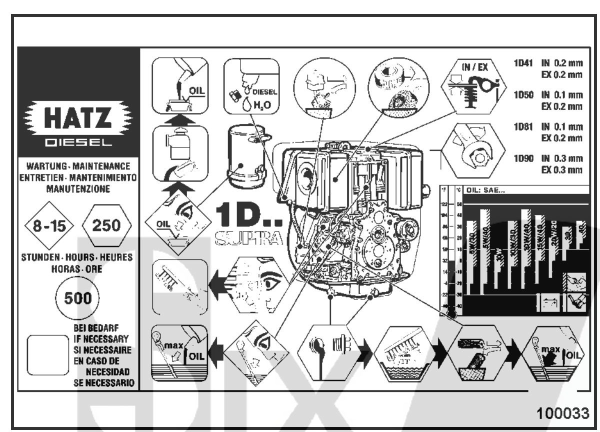


fig. 6

Plaque d'entretien du moteur



3 Indicateurs et éléments de commande



3.1 Remarques générales

Si vous n'êtes pas familiarisé avec les indicateurs et éléments de commande, lisez attentivement ce chapitre avant de mettre la machine en service. Il contient la description détaillée de toutes les fonctions.

Le chapitre 4 „Utilisation“ ne décrit les différentes phases d'utilisation que brièvement.

3.2 Description des indicateurs et éléments de commande

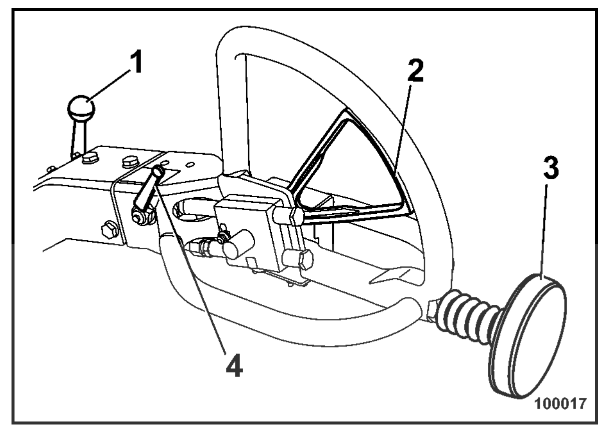


fig. 7

No. 1 = **Levier de réglage du régime moteur**

No. 2 = **Levier de commande de la marche**

No. 3 = **Dispositif de sécurité de marche arrière**

No. 4 = **Levier de vibration**

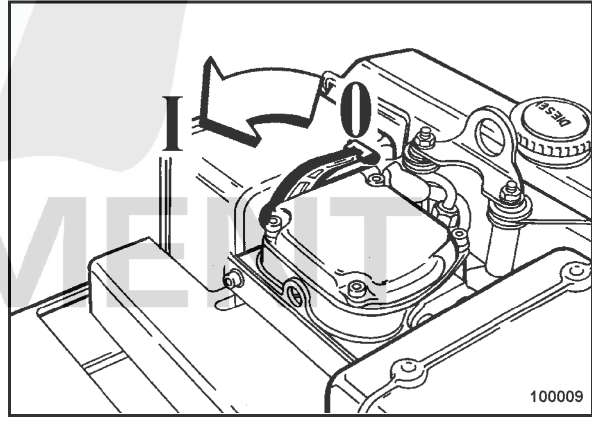


fig. 8

No. 5 = **Levier de décompression**

- Avant de procéder au démarrage à la manivelle, placer le levier de décompression sur position "I" jusqu'à ce qu'il s'encrante de manière audible.

i Note

Le levier revient à nouveau sur position "0" après 5 tours de manivelle.

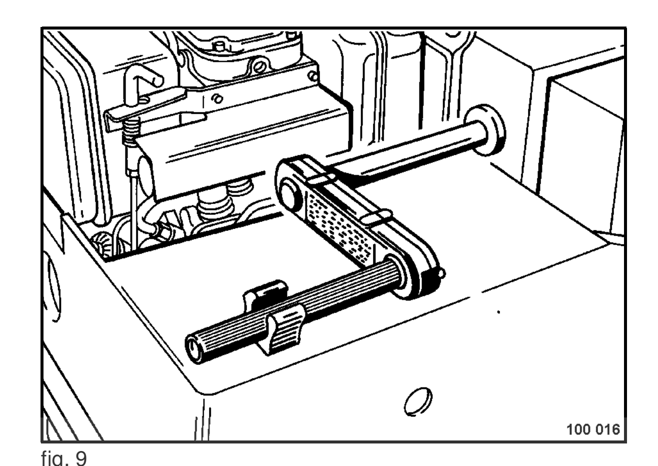


fig. 9

No. 6 = Manivelle de démarrage

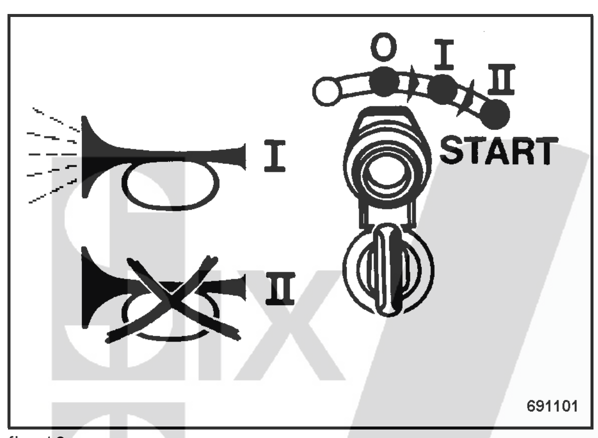


fig. 10

No. 7 = Interrupteur d'allumage

i Note

Uniquement machines avec démarreur électrique.

Position "0" = Allumage coupé, signal sonore arrêté

Position "I" = Allumage contacté, le signal sonore retentit

Position "II" = Le moteur démarre, le signal sonore cesse

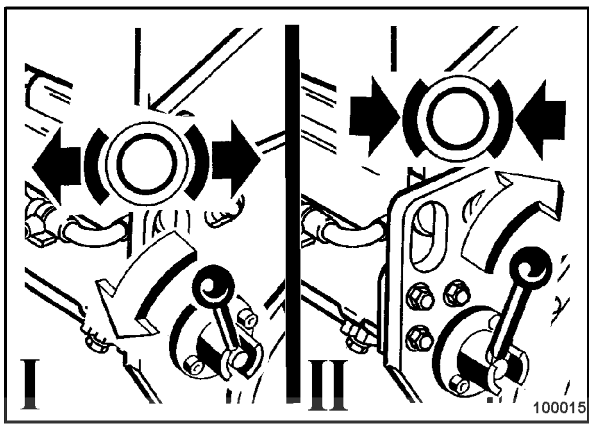


fig. 11

No. 8 = Levier du frein de parking

Position "I" = Frein de parking desserré

Position "II" = Frein de parking serré

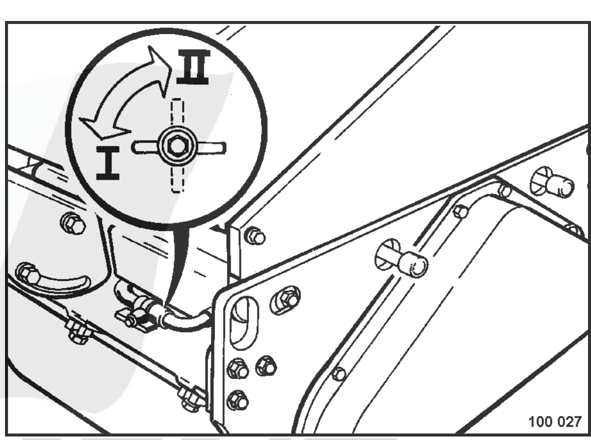


fig. 12

No. 9 = Levier, arrosage à eau

Position "I" = Arrosage en service

Position "II" = arrosage arrêté

4 Utilisation



4.1 Généralités

Si vous n'êtes pas familiarisé avec les éléments de commande et d'indication de la machine, lisez tout d'abord les instructions du chapitre 3 “Eléments de commande et d'indication”.

Ce chapitre contient la description détaillée de tous les éléments de commande et d'indication de la machine.



4.2 Vérification avant la mise en service

Les vérifications suivantes sont à effectuer avant chaque journée de travail ou avant une période de travail plus longue.

⚠ Danger

Risque d'accident !

Observer absolument les consignes de sécurité du chapitre 2 du présent manuel !

- Stationner la machine sur un sol le plus horizontal possible
- Nettoyer la machine.

Effectuer les opérations suivantes :

- Vérifier l'état de la machine et du moteur
- Vérifier l'étanchéité du réservoir et des conduites de carburant.
- Vérifier le serrage correct des raccords vissés.
- Vérifier la position neutre de l'entraînement (la machine doit rester immobile avec le levier de commande de marche sur position centrale)
- Vérifier le fonctionnement du dispositif anti-écrasement
- Vérifier les racleurs ; régler, si besoin

i Note

Les travaux suivants sont décrits dans le chapitre "Entretien quotidien".

- Vérifier le niveau de l'huile moteur. Rajouter de l'huile, si besoin.
- Vérifier la réserve en carburant ; refaire le plein, si besoin.
- Vérifier le niveau d'huile hydraulique. Rajouter de l'huile, si besoin.
- Vérifier la réserve en eau. Rajouter de l'eau, si besoin.

4.3 Réglage du timon

i Note

Pour assurer une position de travail optimale, le timon doit être réglé en fonction de la taille de l'opérateur.

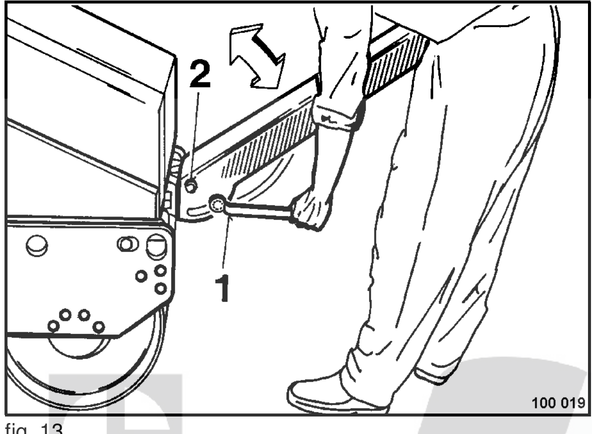


fig. 13

- Desserrer les écrous 2 (fig. 13) gauche et droit.
- Desserrer les écrous (1) gauche et droit et régler le timon à la bonne position de travail.
- Resserrer les écrous (1 et 2).

4.4 Démarrage du moteur à la manivelle

⚠ Danger

Les gaz d'échappement sont dangereux !

Assurer une ventilation suffisante lors du démarrage et du service dans des locaux fermés ou les tranchées !

⚠ Danger

Risque d'accident !

S'assurer que personne ne se trouve dans la zone de danger du moteur ou de la machine avant de démarrer le moteur et que tous les dispositifs de protection sont installés.

Ne jamais utiliser des produits à pulvériser ou des fluides inflammables comme aides au démarrage.

Caler systématiquement la machine lors du démarrage du moteur.

Laisser la machine en marche toujours sous surveillance.

⚠ Danger

Risque de surdité !

Porter des équipements de protection contre les bruits (casque) avant de mettre la machine en service.

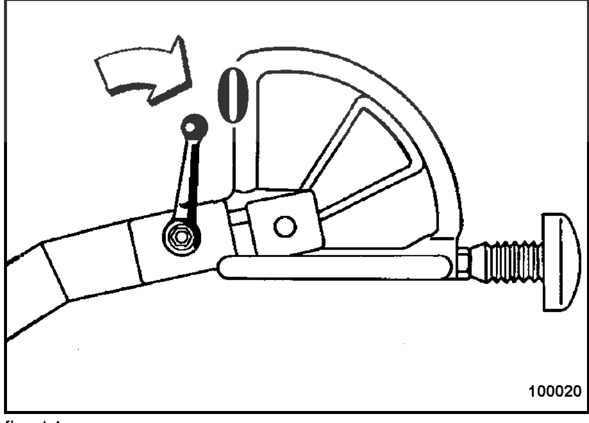


fig. 14

- Placer le levier de vibration (fig. 14) sur position "0".

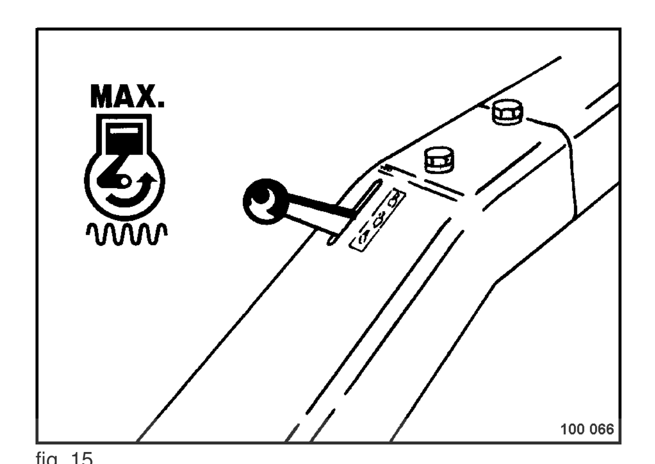


fig. 15

- Positionner le levier de réglage du régime (fig. 15) sur "MAX".

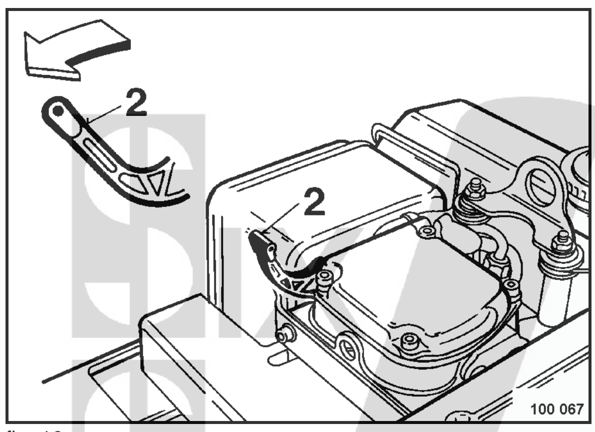


fig. 16

- Tirer le levier de décompression (2) (fig. 16) jusqu'en butée dans le sens de la flèche.

Le levier s'encrante de manière audible.

i Note

En cas d'une erreur d'utilisation et d'une procédure de démarrage répétée, remettre absolument le levier de décompression sur sa position initiale (fig. 16).

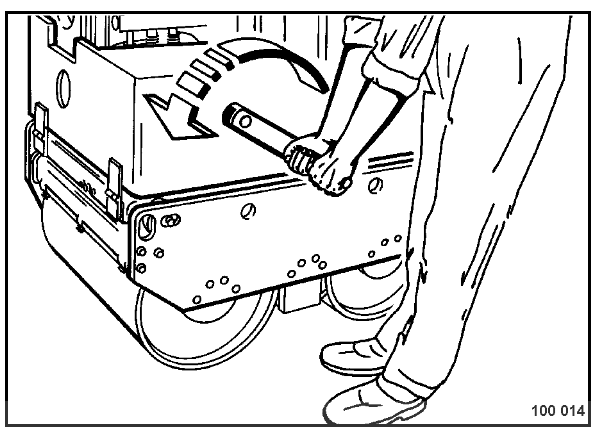


fig. 17

- Mettre la manivelle en prise.
- Se placer correctement par rapport à la machine et veiller à la position des mains sur la manivelle (fig. 17).
- Tourner lentement la manivelle à deux mains dans le sens de la flèche jusqu'à ce qu'elle s'encrante.
- Tourner ensuite la manivelle de plus en plus vite avec énergie jusqu'à ce que le moteur démarre après le 5 ème tour de manivelle.

⚠ Attention

L'entraînement entre le moteur et la manivelle doit être assurée par une rotation vigoureuse et la procédure de lancement du moteur ne doit en aucun cas être interrompue.

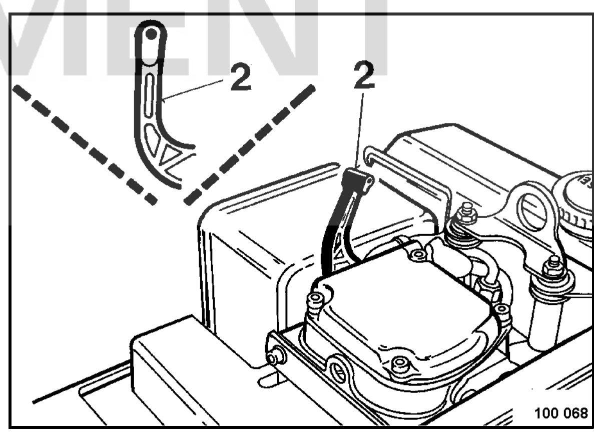


fig. 18

Le levier de décrompression (2) (fig. 18) est à nouveau sur sa position initiale après le 5ème tour de manivelle.

i Note

Répéter la procédure si le moteur ne démarre pas.

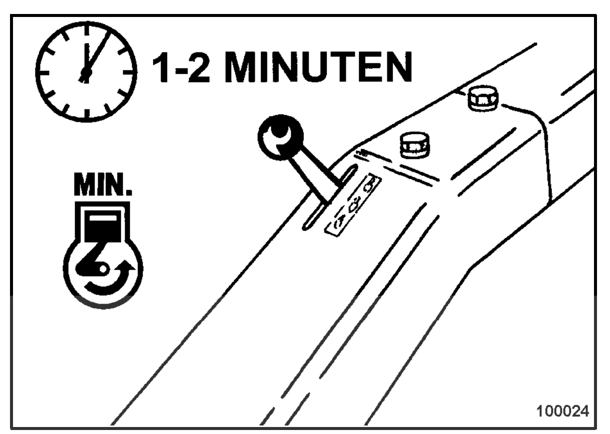


fig. 19

- Positionner le levier de réglage du régime (fig. 19) sur "MIN".
- Laisser chauffer le moteur au ralenti pendant 1 à 2 minutes.

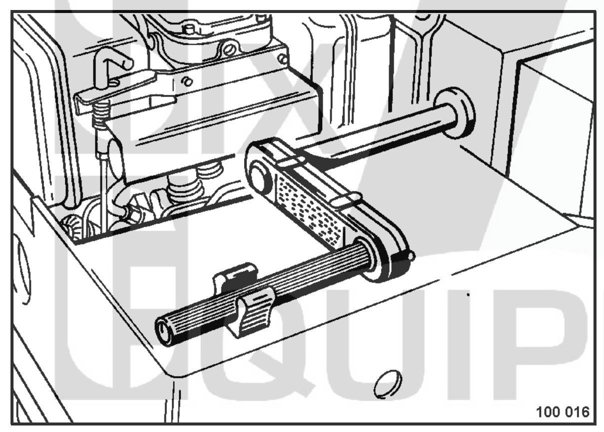


fig. 20

- Fixer la manivelle dans son support (fig. 20).

4.5 Démarrage du moteur à la manivelle - Service hivernal

⚠ Danger

Les gaz d'échappement sont dangereux !

Assurer une ventilation suffisante lors du démarrage et du service dans des locaux fermés ou les tranchées !

⚠ Danger

Risque d'accident !

S'assurer que personne ne se trouve dans la zone de danger du moteur ou de la machine avant de démarrer le moteur et que tous les dispositifs de protection sont installés.

Ne jamais utiliser des produits à pulvériser ou des fluides inflammables comme aides au démarrage.

Caler systématiquement la machine lors du démarrage du moteur.

Laisser la machine en marche toujours sous surveillance.

⚠ Danger

Risque de surdité !

Porter des équipements de protection contre les bruits (casque) avant de mettre la machine en service.

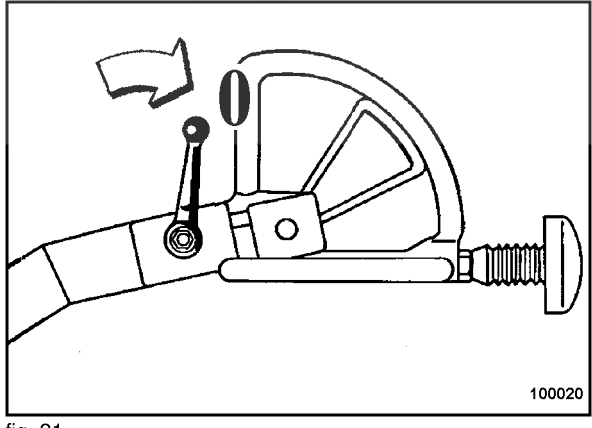


fig. 21

- Placer le levier de vibration (fig. 21) sur position "0".

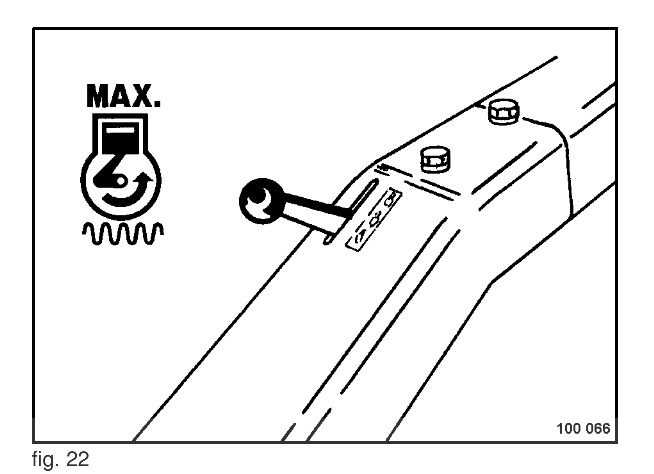


fig. 22

- Positionner le levier de réglage du régime (fig. 22) sur "MAX".

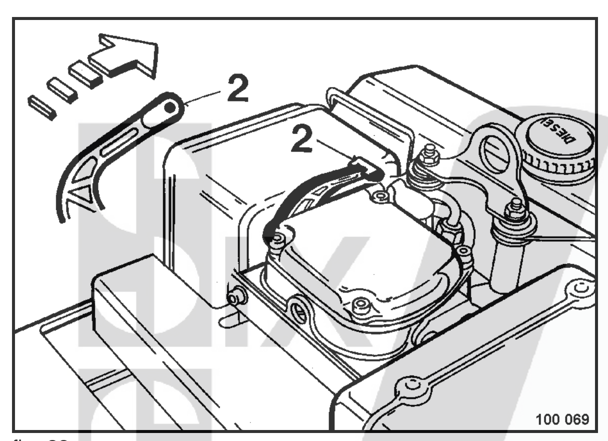


fig. 23

- Ramener le levier de décompression (2) (fig. 23) sur position centrale.

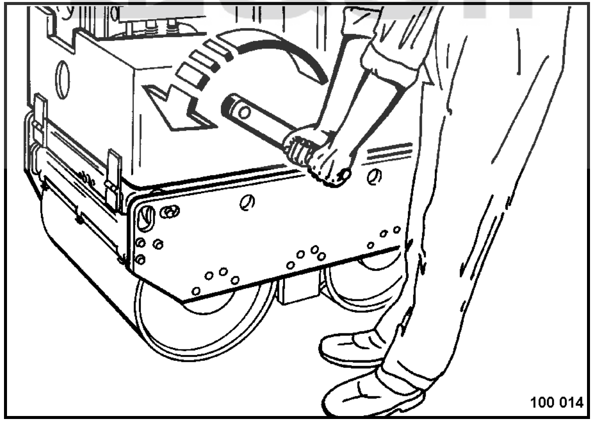


fig. 24

- Introduire la manivelle (fig. 24).
- Virer le moteur que quelques tours jusqu'à ce qu'il se laisser virer avec facilité.

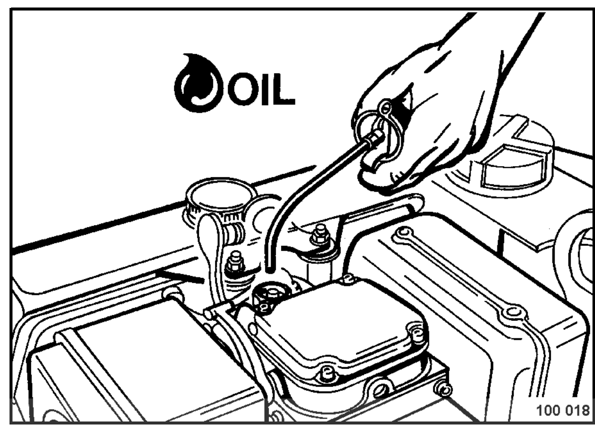


fig. 25

- Retirer le couvercle (fig. 25) du dispositif de dosage. Remplir l'huile moteur jusqu'au bord, remettre le couvercle en place et l'enfoncer avec force.

i Note

Effectuer uniquement 2 remplissages de suite.

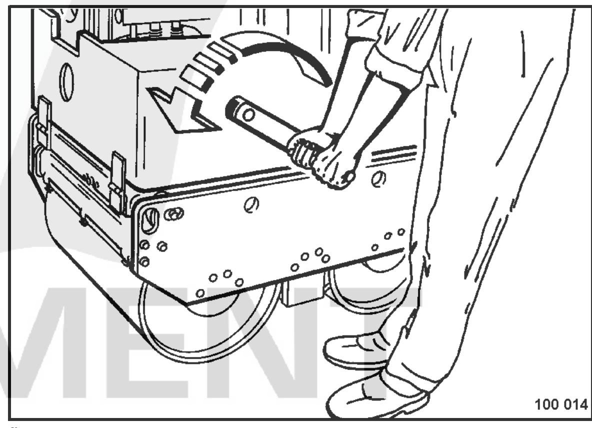


fig. 26

- Mettre la manivelle en prise.
- Se placer correctement par rapport à la machine et veiller à la position des mains sur la manivelle (fig. 26).
- Tourner lentement la manivelle à deux mains dans le sens de la flèche jusqu'à ce qu'elle s'encrante.
- Tourner ensuite la manivelle de plus en plus vite avec énergie jusqu'à ce que le moteur démarre après le 5 ème tour de manivelle.

⚠ **Attention**

L'entraînement entre le moteur et la manivelle doit être assurée par une rotation vigoureuse et la procédure de lancement du moteur ne doit en aucun cas être interrompue.

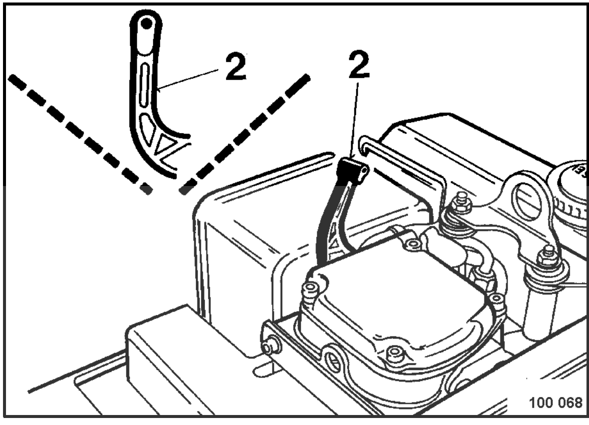


fig. 27

Le levier de décrompression (2) (fig. 27) est à nouveau sur sa position initiale après le 5ème tour de manivelle.

i Note

Répéter la procédure si le moteur ne démarre pas.

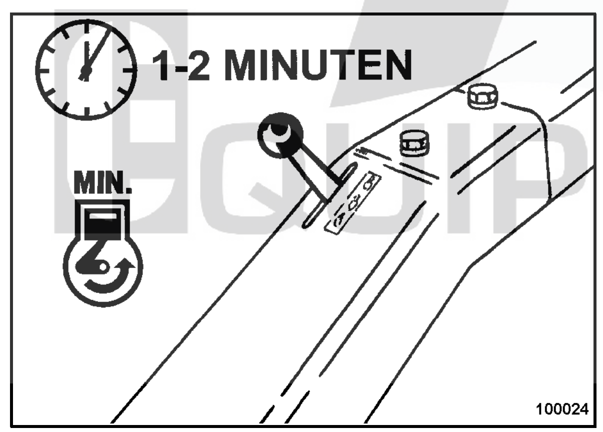


fig. 28

- Positionner le levier de réglage du régime (fig. 28) sur "MIN".
- Laisser chauffer le moteur au ralenti pendant 1 à 2 minutes.

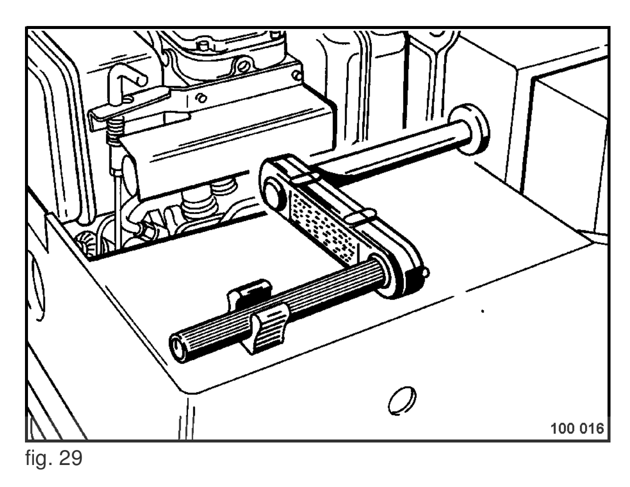


fig. 29

- Fixer la manivelle dans son support (fig. 29).



4.6 Démarrage électrique* du moteur

⚠ Danger

Les gaz d'échappement sont dangereux !

Assurer une ventilation suffisante lors du démarrage et du service dans des locaux fermés ou les tranchées !

⚠ Danger

Risque d'accident !

S'assurer que personne ne se trouve dans la zone de danger du moteur ou de la machine avant de démarrer le moteur et que tous les dispositifs de protection sont installés.

Ne jamais utiliser des produits à pulvériser ou des fluides inflammables comme aides au démarrage.

Caler systématiquement la machine lors du démarrage du moteur.

Laisser la machine en marche toujours sous surveillance.

⚠ Danger

Risque de surdité !

Porter des équipements de protection contre les bruits (casque) avant de mettre la machine en service.

* Equipement en option

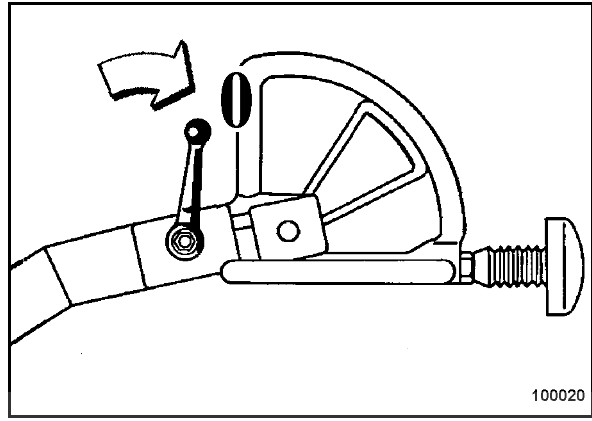


fig. 30

- Placer le levier de vibration (fig. 30) sur position "0".

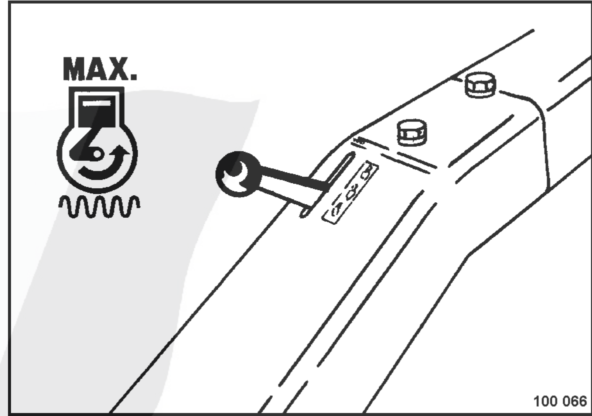


fig. 31

- Positionner le levier de réglage du régime (fig. 31) sur "MAX".

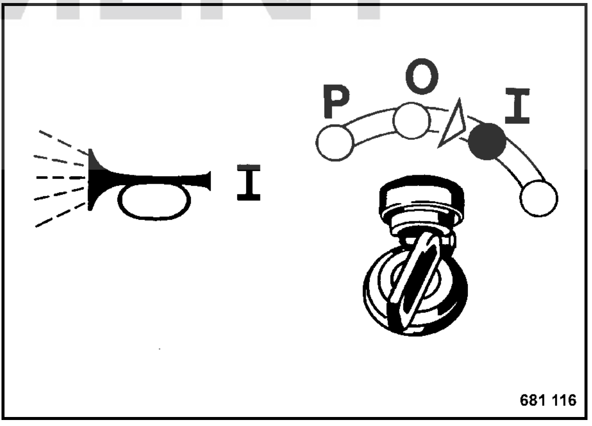


fig. 32

- Tourner la clé de contact (fig. 32) sur position "I" ; l'avertisseur sonore retentit

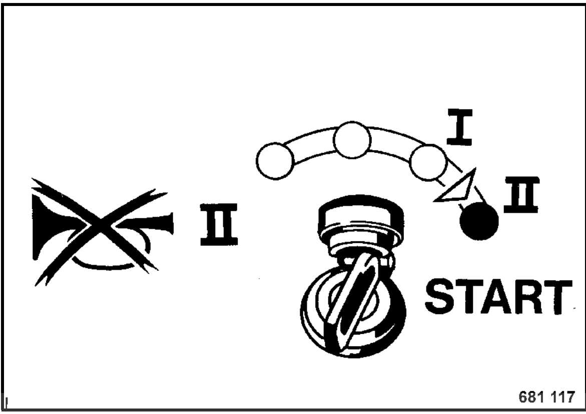


fig. 33

- Tourner la clé sur position ”II” (fig. 33) ; le moteur démarre.
- Ramener la clé de contact sur position "I" dès que le moteur tourne. L'avertisseur sonore s'arrête.

⚠ **Attention**

Laisser la clé de contact sur position "I" tant que le moteur tourne.

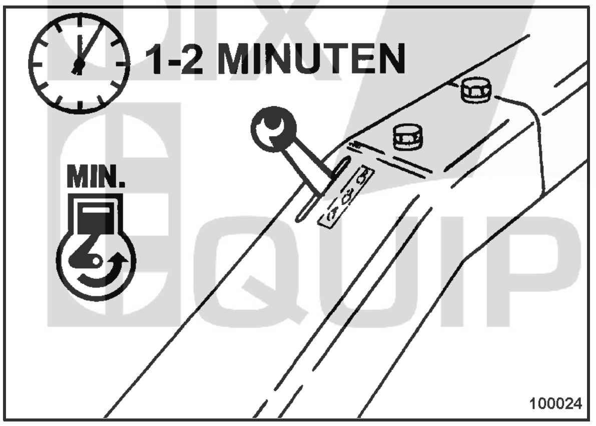


fig. 34

- Positionner le levier de réglage du régime (fig. 34) sur "MIN".
- Laisser chauffer le moteur au ralenti pendant 1 à 2 minutes.

4.7 Desserrage du frein de parking

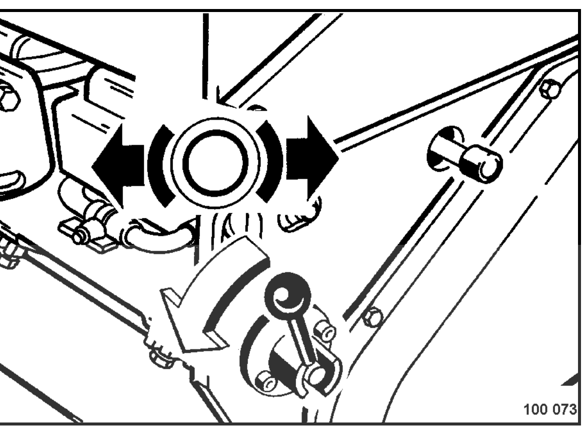


fig. 35

- Retirer le levier de commande (fig. 35) et l'encranter vers la gauche sur le symbole "Frein de parking desserré".

4.8 Conduite de la machine

⚠ Danger

Risque d'accident !

Avant de mettre le véhicule en mouvement, s'assurer que l'aire de circulation ne présente aucun danger.

La constitution du sol et les influences atmosphériques réduisent la tenue en pente de la machine.

Ne pas s'engager dans des pentes dont l'inclinaison est supérieure à la tenue en pente maxi. de la machine.

Ne déplacer la machine qu'avec le timon réglé à position de travail correcte. Ne conduire la machine que par le timon.

i Note

Le levier de commande de la marche possède une commutation de sécurité qui ramène le levier sur position neutre dès qu'il est relâché. La machine est automatiquement freinée.

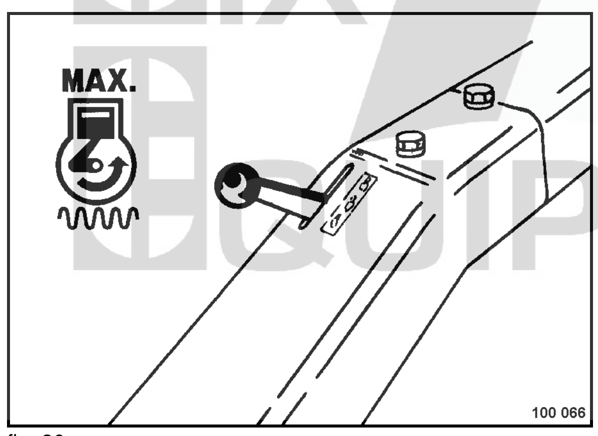


fig. 36

- Positionner le levier de réglage du régime (fig. 36) sur "MAX".

marche avant

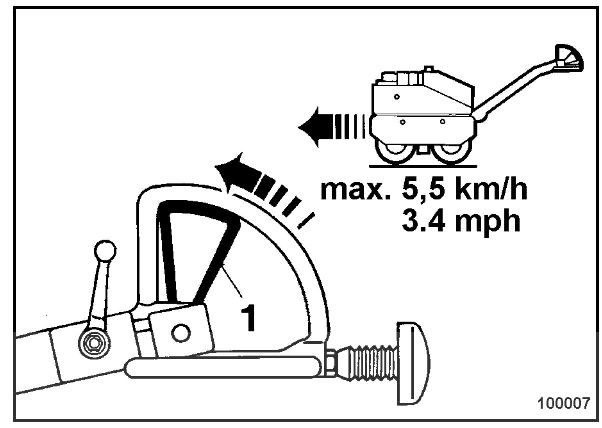


fig. 37

- Déplacer lentement le levier (1) (fig. 37) vers l'avant ; la machine accélère régulièrement en marche avant.

Marche arrière

⚠ Danger

Risque de blessure !

Conduire la machine à la poignée de guidage en se tenant sur le côté afin d'éviter les blessures en marche arrière.

Ne pas se déplacer à reculons.

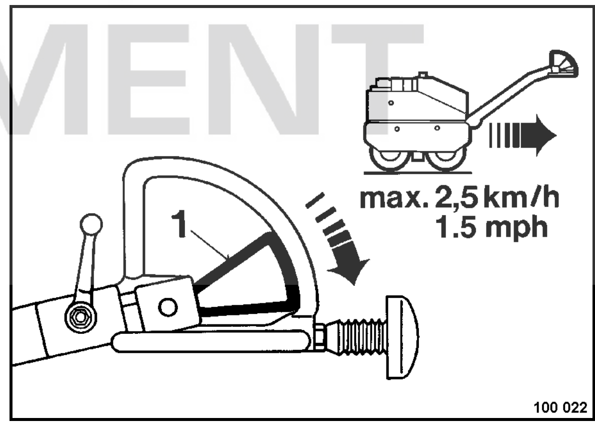


fig. 38

- Déplacer lentement le levier (1) (fig. 38) vers l'arrière ; la machine accélère régulièrement en marche arrière.

i Note

La machine se déplace moins vite en marche arrière qu'en marche avant.

Changement de direction (virages)

- Tirer ou pousser la machine aux poignées du timon pour modifier sa direction de marche.

4.9 Mise en marche et arrêt de la vibration

⚠ Danger

Risque de détérioration !

Lors de travaux de compactage en zone urbaine, vérifier les effets de la vibration sur les bâtiments et les conduites enfouies dans le sol (gaz, eau, électricité) et si nécessaire interrompre les travaux avec vibration.

⚠ Attention

Risque de destruction des paliers et roulements !

Ne pas enclencher la vibration sur des sols durs, bétonnés ou gelés.

⚠ Attention

Avec le véhicule arrêté, la vibration forme des cassis, par conséquent :

- Ne mettre la vibration en marche qu'avec la machine en mouvement.
- Arrêter la vibration avant l'immobilisation du véhicule.

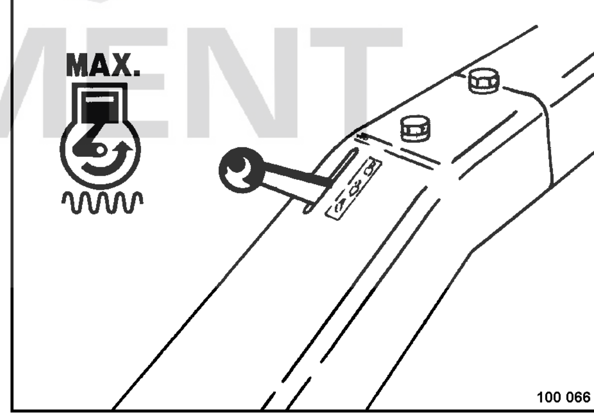


fig. 39

- Positionner le levier de réglage du régime (fig. 39) sur "MAX".

Mettre la vibration en service

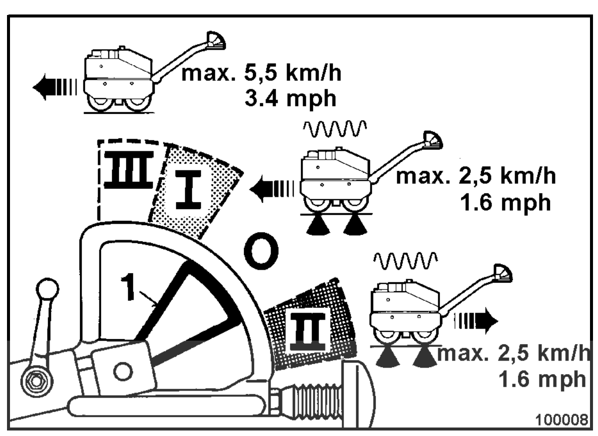


fig. 40

Position "0"	=	Frein de service
Position "I"	=	Déplacement en marche avant avec vibration ; vitesse maxi. : 2,5 km/h
Position "II"	=	Déplacement en marche arrière avec vibration ; vitesse maxi. : 2,5 km/h
Position "III"	=	Déplacement en marche arrière ; la vibration ne peut pas être mise en marche ; vitesse maxi. 5,5 km/h

- Déplacement au régime "I" ou "II" (fig. 40).



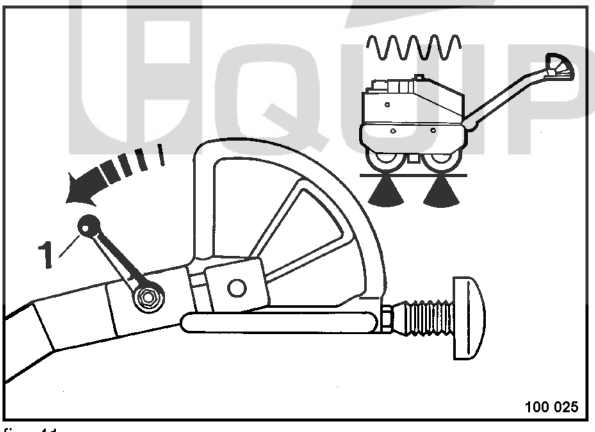


fig. 41

- Déplacer le levier de vibration (1) (fig. 41) vers l'avant ; la vibration se met en marche.

Arrêt de la vibration

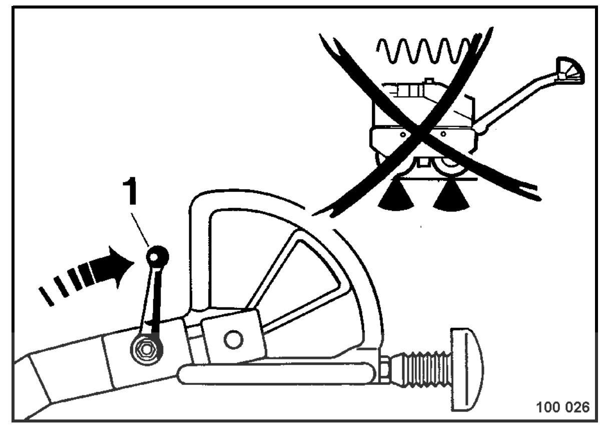


fig. 42

- Déplacer le levier de vibration (1) (fig. 42) vers l'arrière; la vibration s'arrête.

i Note

La vibration s'arrête au bout d'un moment.

⚠ Attention

Positionner systématiquement le levier de réglage du régime sur "MIN" (ralenti) durant les courtes pauses.

4.10 Mise en marche et arrêt de l'installation d'arrosage par gravité

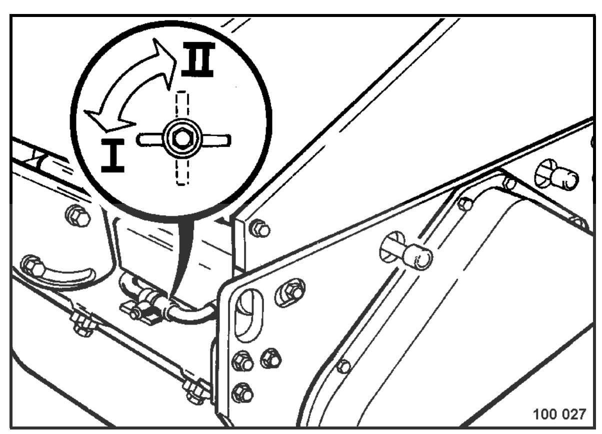


fig. 43

- Déplacer le levier (fig. 43) sur position "I" pour mettre l'arrosage en marche.
- Déplacer le levier sur position "II" pour arrêter l'arrosage.

⚠ Attention

Vidanger l'installation d'arrosage en cas de risque de gel ou la remplir avec un mélange antigel.

4.11 Enclenchement du frein de parking

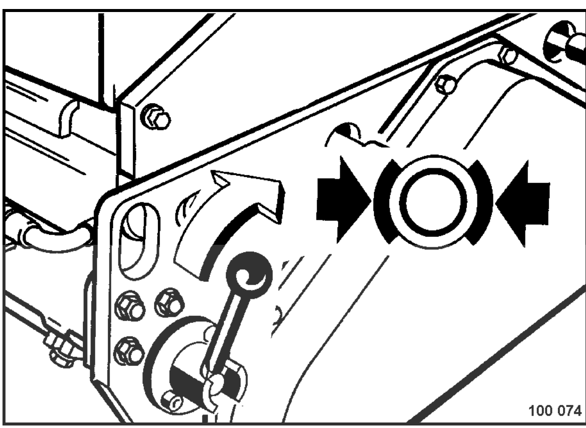


fig. 44

⚠ Attention

Enclencher le frein de parking uniquement lorsque la machine est freinée et stationnée.

- Retirer le levier de commande (fig. 44) et l'encranter vers la droite sur le symbole "Frein de parking serré".

4.12 Arrêt du moteur

Danger

Risque d'accident !

Lors d'un stationnement de la machine sur une pente, la bloquer contre un déplacement involontaire par des moyens appropriés (par ex. cales en métal).

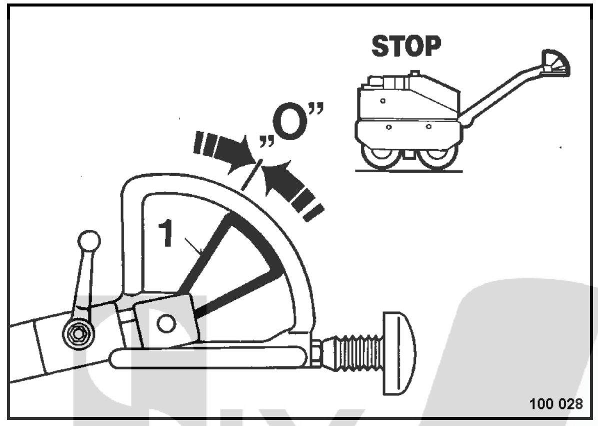


fig. 45

- Relâcher lentement le levier de commande de la marche (1) (fig. 45).

Le levier revient automatiquement sur position neutre.

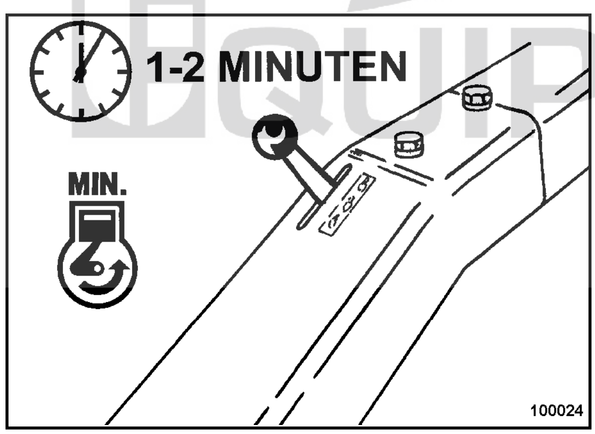


fig. 46

- Positionner le levier de réglage du régime sur "MIN" (fig. 46) et laisser marcher le moteur un moment au ralenti pour compenser la température.

Attention

Ne jamais arrêter le moteur à l'aide du levier de décompression.

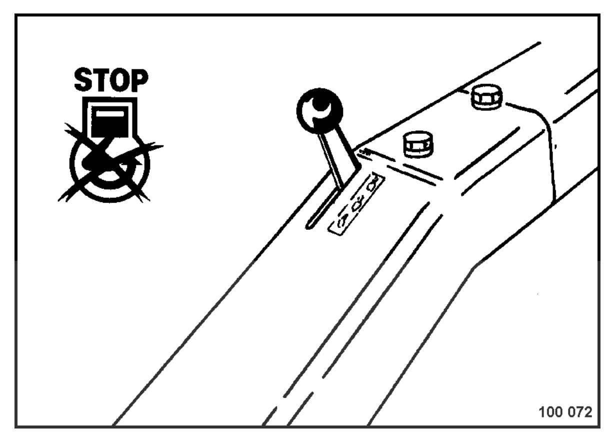


fig. 47

- Positionner le levier de réglage du régime (fig. 47) sur "STOP".

Note

*L'avertisseur sonore se met en marche sur les** *machines à démarreur électrique.*

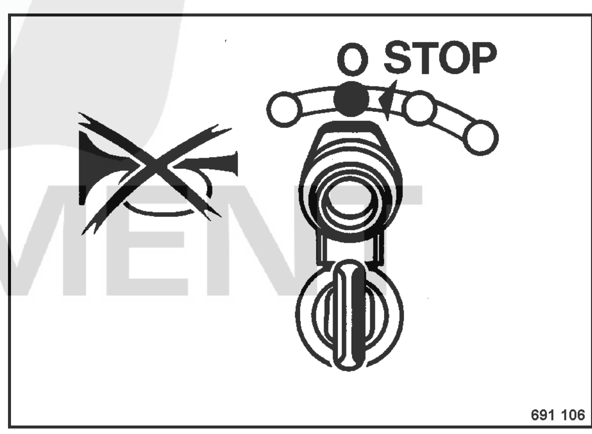


fig. 48

- Tourner la clé de contact (fig. 48) sur position "0" et la retirer.

* Equipement en option

4.13 Chargement et transport

▲ Danger

Risque d'accident !

S'assurer qu'aucune personne ne soit mise en danger lors d'un dérapage ou basculement de la machine.

Elinguer la machine sur le moyen de transport contre le basculement ou tout autre déplacement involontaire.

Fixer le dispositif de levage uniquement à l'anneau de levage prévu à cet effet pour soulever la machine.

Ne pas faire balancer la machine suspendue en l'air.

Ne pas se tenir sous des charges suspendues en l'air.

N'utiliser que des dispositifs de levage en parfait état de fonctionnement et de capacité suffisante. Force portance minimale du dispositif de levage : voir poids de service dans la chapitre "Caractéristiques techniques".

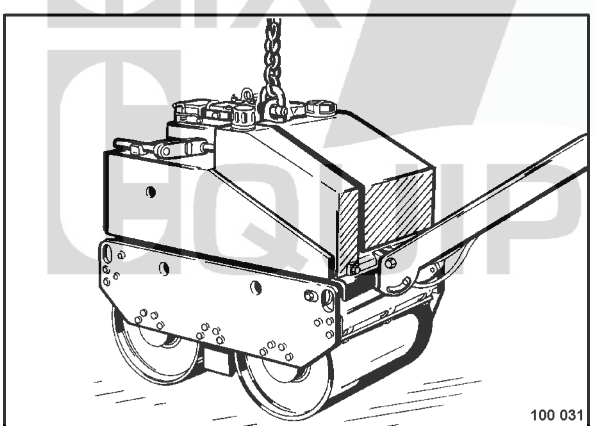


fig. 49

- Fixer le crochet à l'anneau de levage central (fig. 49) au cadre pour soulever la machine à l'aide d'un dispositif de levage.

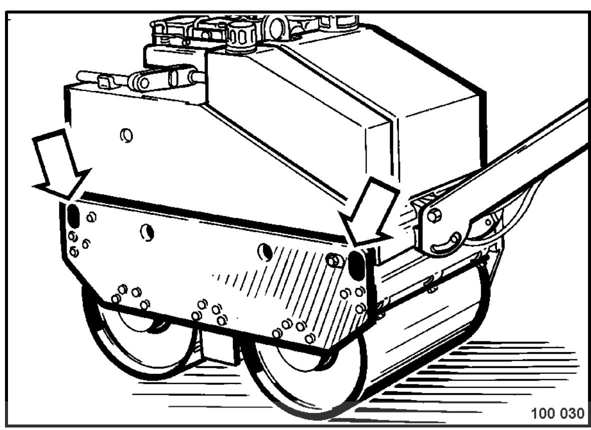


fig. 50

- Arrimer la machine sur le moyen de transport en utilisant les oeillets de levage (fig. 50).

